

## VALORISATION DES DÉCHETS

# HOPLA : Les contenants réemployables pour la vente à emporter

Publié le 08 janvier 2026



## Hopla ! Une initiative locale et concrète pour en finir avec les emballages à usage unique

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2024-2029, Grand Lac, en collaboration avec Grand Annecy et Grand Chambéry, lance une expérimentation ambitieuse sur l'utilisation de contenants réemployables pour la restauration à emporter. Cette initiative s'inscrit dans une démarche proactive pour répondre aux enjeux de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) et anticiper les futures réglementations.



**Nouveauté : Du 5 au 19 décembre, Grand Lac et les commerçants du territoire passent au réemployable avec Hopla ! Profitez de 1 € de réduction sur votre repas à emporter dans un contenant réutilisable.**

## Une phase test sur le territoire de Grand Lac

Cette expérimentation s'étale sur 12 mois, jusqu'en juin 2026. Ce choix de périmètre permet de simplifier l'application de la loi AGEC. Pour en savoir plus, consultez le site <https://grand-lac.fr/information/actualites/grand-lac-experimente-les-contenants-reemployables-pour-la-vente-a-emporter-42580?>

r la logistique, notamment concernant le lavage externalisé (en option avec l'Entreprise Adaptée Le Chantemerle). Cette organisation optimisée permet d'assurer des tournées efficaces tout en garantissant une qualité de service optimale.

### Les commerçants et restaurateurs déjà partenaires :

- › Pizzeria la Casa au Bourget-du-Lac
- › Pizzeria la Caravelle à Aix-les-Bains
- › Boulangerie le Petit Gâteau à Aix-les-Bains
- › Boulangerie la Marmotte gourmande à Tresserve
- › Restaurant T-emotions à Aix-les-Bains
- › Traiteur Delplanque à Aix-les-Bains

D'autres commerçants rejoindront le mouvement HOPLA en septembre.

## Des partenaires mobilisés autour du projet

Le projet est soutenu par plusieurs partenaires :

- › **CITEO**, via son Appel à Manifestation d'Intérêt,
- › **Des commerçants volontaires**, accompagnés pour intégrer ces nouvelles pratiques,

Les professionnels participants bénéficient d'un appui pour adapter leur offre et accompagner les consommateurs dans ce changement d'habitude.

## Comment ça fonctionne ?

Le dispositif consiste à :

- › Des contenants réemployables sont fournis aux commerçants,
- › Les clients peuvent les emprunter via un système de caution,
- › Une logistique dédiée permet la collecte et le lavage des contenants,
- › Un suivi est assuré tout au long du projet pour ajuster le dispositif.

## Une campagne d'information partagée

Baptisée « **Hopla** », la campagne de communication accompagne le lancement de l'expérimentation sur les trois territoires concernés. Elle vise à informer aussi bien les professionnels que les usagers sur les avantages et le fonctionnement du dispositif. Les professionnels de la restauration sont invités à participer activement à cette initiative, tandis que les particuliers sont encouragés à adopter ces nouveaux contenants réemployables pour leurs achats à emporter.



Intéressé par le projet ? Contactez le service valorisation des déchets par mail : [tri@grad-lac.fr](mailto:tri@grad-lac.fr) ou par téléphone : 04 79 61 74 75.



**Evitez facilement les emballages à usage unique !**

## Comment ça marche ?

Téléchargez l'application Vytal pour gérer votre caution !



- 1 Téléchargez l'appli Vytal et créez votre compte
- 3 Récupérez votre plat
- 5 Profitez de votre plat

- 2 Commandez votre repas en précisant que vous souhaitez un contenant réutilisable
- 4 Scannez le QR code sur le contenant avec l'app Vytal
- 6 Rapportez le contenant sous 14 jours chez votre restaurateur et libérez votre caution !\*

\*Dépassé ce délai, la caution est facturée : 10€ par boîte, bol et boîte à pizza, 4€ par gobelet.



**Hopla** est un projet porté et financé par les Agglo  
mérations de **Grand Annecy**, **Grand Lac**,  
**Grand Chambéry** et **Citeo** dans le but de réduire  
les emballages à usage unique et donc les déchets.



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

### GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven

:

8h30-12h00  
et 13h30-17h00

04 79 35 00 51